

HORS-
SÉRIE

LES PARCS NATIONAUX DE FRANCE

La nature en partage

GMF & VOUS

LE MAGAZINE
DES SOCIÉTAIRES GMF
N° 130 - AVRIL 2018

“Territoires d’exception” reconnus au niveau international, les parcs nationaux de France sont des espaces naturels protégés, des lieux de vie et de bien-être partagé, accessibles à tous les publics. GMF est fière d’être partenaire des parcs.

© CARLOS ARESTA - PARC NATIONAL DES ECRINS



ASSURÉMENT HUMAIN

**GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**

GMF et les parcs : valeurs en partage

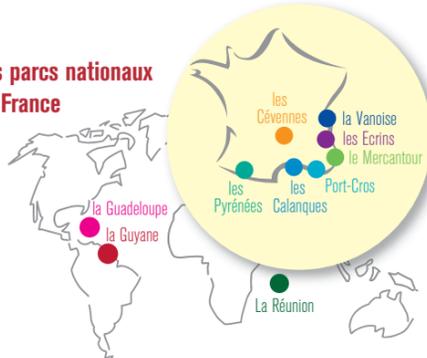


Édouard Vieillefond, Directeur Général de GMF

Cette année, GMF et les parcs nationaux de France fêtent les dix ans de leur partenariat. Un partenariat que nous sommes heureux de renouveler. Notre mécénat se décline sur le thème de "la nature en partage". Derrière ces mots simples, se déploient des valeurs fortes, communes à GMF et aux parcs : respect, solidarité, engagement... Ces valeurs vivent chaque jour chez GMF, que ce soit dans la relation avec ses sociétaires ou au travers de divers partenariats, tel que celui noué avec l'Unapei.

Au sein des parcs nationaux de France, nos valeurs se sont traduites par plus de 80 actions concrètes. Ensemble, nous avons œuvré pour améliorer l'accessibilité aux territoires des parcs, aux personnes en situation de handicap, aux familles, aux seniors. Nous avons engagé des actions d'insertion sociale, notamment dans le cadre du service civique des jeunes. Nous avons soutenu les projets de connaissance et de préservation de la biodiversité. Ces actions exigent du temps pour aboutir. C'est pourquoi nous avons inscrit notre engagement dans la durée et la fidélité. Pour cette même raison, nous allons continuer à porter nos valeurs et agir, ensemble, avec les parcs nationaux de France, dans les années à venir.

Les parcs nationaux de France



Parc national de la Vanoise (Petit pont romain enjambant le ruisseau du Montet)



Parc amazonien de Guyane (Sous-bois guyanais Grande-Waki)

Remarquables par leurs richesses naturelles, les parcs nationaux de France sont des espaces soigneusement protégés, accessibles à de larges publics.

Un patrimoine inestimable

Où peut-on observer à la fois des chamois et des dauphins? Des marottes et des caïmans? S'émerveiller à la vue d'une touffe de callune ou de myrtille, d'un bouquet de chardons bleus des Alpes ou de Sablines de Provence? Les parcs nationaux de France sont assurément les espaces naturels les plus extraordinaires qu'il soit possible de visiter: des sites uniques au monde à divers égards. Dix territoires répartis sur la métropole et les départements et régions d'outre-mer qui abritent une formidable richesse faunistique et floristique. La seule évocation des parcs suffit à faire rêver: la Vanoise, Port-Cros, les Pyrénées, les Cévennes, les Ecrins, le Mercantour, la Guadeloupe, La Réunion, la Guyane et les Calanques.

La saga des parcs nationaux démarre véritablement au début des années soixante, avec la création en 1960 d'un statut officiel et une série de créations (la Vanoise et Port-Cros en 1963, le Parc national des Pyrénées en 1967, jusqu'au Parc national des Calanques en 2012). Le projet de création d'un onzième parc national est à l'étude dans les forêts de Champagne-Bourgogne. Le plus grand est le Parc amazonien de Guyane (2 millions d'hectares), le plus petit est celui de Port-Cros (2 000 hectares). Globalement, les parcs nationaux couvrent 60 728 km² soit près de 9,5 % du territoire français.

Pour quelle raison ces pans de territoires sont-ils devenus des parcs nationaux? Tout simplement du fait de leur richesse naturelle exceptionnelle. Les parcs nationaux sont des espaces naturels protégés, gérés de façon à préserver la faune, la flore, le sol et les sous-sols, l'atmosphère et l'eau ainsi que le patrimoine culturel. De cette finalité première, découlent de multiples missions et initiatives. Les parcs sont surveillés, réglementés afin d'éviter toute dégradation des milieux. Les forêts sont restaurées lorsque c'est nécessaire. Les espèces exotiques invasives (cause majeure de l'érosion de la biodiversité mondiale) sont combattues. Des espèces animales emblématiques sont réintroduites. Par exemple, depuis quelques années, le Parc national des

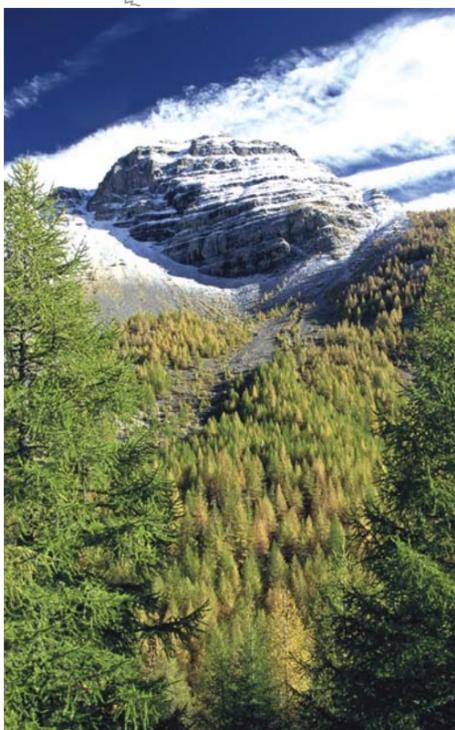
Cévennes et le Parc naturel régional des Grands Causses s'attellent à réintroduire le Gypaète barbu, un grand vautour (280 cm d'envergure) que l'Europe tente de sauver.

Simultanément, les parcs nationaux sont des destinations privilégiées pour un grand nombre de missions scientifiques. Par son histoire et sa géographie, la France et son réseau de parcs nationaux offrent en effet un éblouissant kaléidoscope d'espaces naturels: massifs de montagnes, volcans, mer et littoral méditerranéens, forêts tropicales, mangroves et récifs coralliens des Antilles... De quoi autoriser un large panel de recherches sur les milieux naturels, le suivi scientifique des espèces, etc. Chaque année, responsables scientifiques et chargés de mission des parcs accueillent et coopèrent avec des chercheurs français et internationaux, mettant à leur disposition leurs propres études, inventaires, bases de données, facilitant leurs observations. Chaque parc national est doté d'un conseil scientifique réunissant des spécialistes de toutes disciplines avec lesquels les chercheurs peuvent échanger.

Pour autant, ils ne sont pas des lieux sacrés réservés à une élite scientifique, bien au contraire. La grande réussite des parcs nationaux de France est d'avoir su conjuguer la préservation des milieux et l'ouverture au public. Au travers de conventions et de partenariats, les parcs œuvrent au quotidien avec les acteurs du territoire (agriculteurs, éleveurs, associations, écoles, communes...). Surtout, les parcs ouvrent leurs sentiers, leurs maisons de parcs, leurs refuges au grand public. Un énorme travail d'aménagement des sentiers et de signalétique a été réalisé qui permet d'accueillir chaque année 8,5 millions de personnes. Cet accueil n'a pas cessé de se renforcer et de concerner une large diversité de publics, en particulier les personnes en situation de handicap.

En parallèle, les établissements des parcs ont initié une politique très active de sensibilisation à l'environnement et au développement durable, de connaissance et de respect de la nature. Au fil des ans et des randonnées, des générations de visiteurs se transforment en écotouristes, citoyens responsables et renforcent leur amour de la nature. Ce n'est pas la moindre fierté des équipes des parcs nationaux de France.

10 parcs nationaux : 8,5 millions de visiteurs par an



Parc national du Mercantour (La haute vallée du Var)



Parc national des Calanques



Parc national de La Réunion (Le cirque de Mafate)



Parc national des Ecrins (Cascades de Confolens et Le Paletas)



Parc national des Cévennes (Cascades d'Orgon, Aigoual)



Parc national des Pyrénées (Vallée d'Aure)



Parc national de la Guadeloupe (La Soufrière)



Parc national de Port-Cros (Pin parasol)

Les parcs : un large éventail de loisirs

● SE BALADER

La balade est la distraction la plus douce et agréable qui soit. Même si vous n'avez pas le "profil" du randonneur, vous pouvez emprunter l'un des nombreux sentiers balisés d'un parc, admirer la forêt, les oiseaux, les paysages, pique-niquer. Régulièrement, les parcs organisent des sorties avec des gardes-moniteurs qui vous aident à découvrir la faune, la flore et le patrimoine culturel local.



● SHOPPING "ESPRIT PARC NATIONAL"

Vous trouverez sous la marque Esprit parc national, diverses idées de souvenirs et de cadeaux: de l'artisanat (lainages, décoration, objets d'art, jouets, bijoux, sculptures...) et des produits alimentaires (vins, miels, fromages...). Tous les produits et services sont réalisés localement dans le respect de valeurs partagées avec les parcs nationaux. www.espritparcnational.fr



● PIQUE-NIQUER, PÊCHER, PLONGER...

Vélo, escalade, balade équestre... De nombreuses activités sont possibles. Vous pouvez vous restaurer ou dormir dans un gîte ou un refuge. Camping, bivouac et caravaning sont interdits. La chasse est réglementée.



● UNE EXPOSITION, UN FILM...

Les maisons de parcs vous accueillent. Lieux d'informations et de découvertes, elles organisent des expositions, des projections... Un havre de paix idéal lors d'une journée pluvieuse ou trop chaude.



La mécanique protectrice des parcs

Les établissements publics des parcs assurent la gouvernance et la gestion des territoires.

Chaque parc national est placé sous la tutelle du Ministère de la Transition écologique et solidaire, et assure diverses missions : connaissance, suivi et protection du patrimoine, éducation et sensibilisation du public... Le conseil d'administration est nommé par le ministère de tutelle. Il est formé d'un panel de représentants : administrations, collectivités territoriales,

acteurs locaux, usagers, personnels, personnalités qualifiées. Un conseil scientifique et un conseil économique, social et culturel assistent le conseil d'administration et le directeur du Parc. Les territoires des parcs nationaux sont organisés en deux zones. Le plus grand cercle est dénommé "aire d'adhésion". Il s'agit de communes et de territoires dans le périmètre du Parc en lien géographique et écologique avec son "cœur". Celui-ci est soumis à une réglementation stricte afin de garantir la préservation du patri-

moine. Enfin, il peut exister dans le parc un espace dénommé "réserve intégrale". Seuls les scientifiques et les équipes autorisées peuvent y pénétrer. À ce jour, le Parc national des Ecrins et le Parc national de Port-Cros sont les deux seuls à abriter une réserve intégrale. Des équipes de terrain (gardes-moniteurs, chefs de secteurs) veillent à la protection de l'environnement, au respect de la réglementation, à l'accueil et à l'information du public. L'industrie, le commerce (hormis certaines activités artisanales)

ne sont pas permis, pas plus que les travaux publics, sauf dérogation. Les activités agricoles, pastorales, forestières et la pêche peuvent être autorisées dans un cadre très réglementé. Par exemple, à Port-Cros, la pêche sous-marine est interdite. Les randonneurs sont libres de marcher, courir, flâner, sentir, toucher... mais ils ne sont pas autorisés à prélever des plantes, des fleurs ou des pierres. Ils ne peuvent pas allumer de feux, faire de barbecues ou laisser des débris. Ils doivent, tout simplement, respecter la nature.

Biodiversité : une grande Agence !

Dans le prolongement de la loi sur la biodiversité, l'Agence française pour la biodiversité (AFB) est lancée le 1^{er} janvier 2017.

Magnifique barbe blanche, regard malicieux, Hubert Reeves est le président d'honneur de la nouvelle Agence française pour la biodiversité. Un ambassadeur de prestige pour une Agence au rôle essentiel, à l'heure où les menaces environnementales sont élevées. L'AFB est issue de la fusion de quatre établissements publics : Parcs nationaux

de France, l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (l'Onema), l'Atelier technique des espaces naturels, l'Agence des aires marines protégées. Forte d'un effectif de près de 1 300 personnes, l'Agence va mener un ensemble de

missions diversifiées : développer les connaissances et les savoirs, soutenir les politiques publiques en faveur

de la biodiversité, gérer les espaces protégés, mobiliser et sensibiliser la société... Ses champs d'intervention sont donc multiples et vont de la gestion des parcs marins, à la constitution d'inventaires de la faune et de la flore, en passant par la gestion des espèces, la formation des personnels des collectivités locales, etc. Avec l'Ademe (Agence de l'environnement et de la ma-

trise de l'énergie), l'Agence devient ainsi le second acteur clef de la politique de l'environnement. La lutte pour la préservation de la biodiversité est devenue une grande priorité nationale. Toutes les compétences sont mobilisées. Ainsi, l'Agence s'est alliée avec le Muséum d'histoire naturelle (MNHN) et le CNRS au sein d'une entité (Unité mixte de service Patrimoine Naturel) afin de partager les données naturalistes, développer des indicateurs, des outils et méthodes de surveillance de la biodiversité.



Parc national des Pyrénées Le bouquetin ibérique

Soutenue au niveau européen, la réintroduction du bouquetin ibérique dans les Pyrénées est une excellente nouvelle.



Lorsque les équipes du Parc national des Pyrénées ont lâché dans la nature sept bouquetins ibériques le 10 juillet 2014, Jean-Paul Crampe, responsable scientifique au parc, a pleuré... Cela faisait presque trente ans qu'il se battait pour la réintroduction de cet animal dans le massif. Le Capra pyrenaica, espèce animale vieille de 80 000 ans, avait tota-

phées de vieux mâles peuvent atteindre 30 000 euros. Et les espagnols refusaient de coopérer avec la France, de peur de porter atteinte à leurs intérêts, jusqu'à ce qu'une gestion transfrontalière de la biodiversité se mette en place en 2011.

Cette fois, c'est gagné. Le bouquetin ibérique a réapparu dans les Pyrénées, aidé également par les efforts du parc voisin, le Parc régional des Pyrénées Ariégeoises.

tous sont marqués. Un premier groupe près de Cauterets a commencé à se reproduire et 34 cabris sont nés" commente avec plaisir Éric Sourp, chef du service scientifique du Parc national des Pyrénées. Pour l'instant, l'opération est une réussite.

"Cet animal rustique a une capacité d'adaptation étonnante. Il trouve de quoi se nourrir en plein hiver à 2 600 mètres, avec du lichen, des herbes, du genévrier", précise le responsable. Même le gypaète barbu, une espèce de vautour, se réjouit du retour du bouquetin, car il mange les os des dépouilles...

La seconde phase du projet doit démarrer à l'été 2018, avec de nouveaux lâchers sur trois ans dans la vallée d'Ossau et dans la vallée d'Asp, ce qui consolidera encore les chances de survie de l'espèce. Soutenue par un ensemble d'acteurs (Europe, État français, Région Occitanie, EDF, GMF, Département des Hautes-Pyrénées, etc.), la réintroduction du bouquetin ibérique a suscité un énorme capital sympathie, tant au niveau local, régional que national. Dans les vallées de Cauterets et de Luz, près de mille enfants ont réalisé des animations autour de l'emblématique animal à cornes.



Les non-voyants sont munis d'un smartphone et d'une application GPS spécifique.

Parc amazonien de Guyane "Amazonie pour tous"

Des sentiers adaptés en pleine forêt amazonienne pour les personnes en situation de handicap visuel et moteur.



À 180 km au sud de Cayenne, en plein cœur de la forêt amazonienne, le bourg de Saul (150 habitants) est accessible uniquement par avion! C'est l'une des portes du Parc amazonien de Guyane. Pour vaincre l'isolement du village, la mairie a misé sur l'écotourisme, l'ouverture du parc à tous, en particulier, aux personnes en situation de handicap. Initiée en 2013 par la commune et le Parc amazonien de Guyane, l'opération "Amazonie pour tous" a mobilisé un nombre impres-

sionnant de compétences et de bonnes volontés: expert accessibilité au parc (Éric Gaba), consultants en tourisme et activités de pleine nature adaptées, associations spécialisées en faveur du handicap: APAJH Guyane, Passe Muraille, CAPSAAA (association belge). Les dangers et les difficultés de la forêt amazonienne ont stimulé la créativité des équipes. Gérard Muller, dirigeant de l'association Yvoir, a aidé au déploiement d'une technique de pointe: la numérisation et la cartographie de sentiers. Sentiers que les non-voyants, munis d'un

smartphone et d'une application GPS spécifique, peuvent ensuite parcourir dans de bonnes conditions. Bientôt, le parc va tester une version de l'application mobile Geotrek, mise au point par les parcs alpins, permettant aux marcheurs de définir des itinéraires sur mesure en fonction de critères multiples (dénivelé, difficulté, durée...). Plusieurs sentiers peuvent être parcourus par des non-voyants équipés de ces GPS de guidage et de cannes tout terrain. Il ne serait pas étonnant que d'autres parcs nationaux s'inspirent un jour de l'expérience de Saül.



Depuis 3 ans, les équipes du Parc national des Pyrénées ont relâché 109 bouquetins.

lement disparu en France depuis 1910! L'Espagne voisine, compte 80 à 100 000 bouquetins. La chasse au bouquetin rapporte beaucoup d'argent en Espagne. Les plus beaux tou-

"Depuis trois ans, nous avons relâché 109 individus. Dans notre Parc, la population avoisine 114 à 122 bouquetins. Un certain nombre a des colliers GPS, d'autres des colliers VHF (antenne radio) et

Parc national du Mercantour Pionnier du handiparcours

Le vallon du Lauzanier: un sentier accessible à tous.



En association avec la commune de Larche (Alpes-de-Haute-Provence), le Parc a réalisé à 2 000 mètres d'altitude, sur le GR 56, un parcours accessible à tous. L'aménagement du vallon du Lauzanier est une première, fruit d'une alliance remarquable de compétences et de bonnes volon-

tés: commune, Conseil général, Conseil régional, monde associatif (Association À perte de vue, Association des Paralysés de France...). Réduction de la pente, enrobé végétal pour les fauteuils roulants, tables de lectures tactiles traduites en braille ou accompagnées de commentaires audio, audioguides intégrant un GPS et une boussole... les innova-

tions n'ont pas manqué. "Nous avons travaillé étroitement avec les associations locales de personnes en situation de handicap, pour répondre à leurs attentes. Nous nous attachons aujourd'hui à moderniser ce projet", insiste Emmanuel Gastaud, adjoint au Service sensibilisation et valorisation du territoire. Une façon de renforcer l'accès à tous les publics est



Accueil de personnes en situation de handicap dans la vallée des Merveilles.

d'aménager spécialement les lieux d'accueil. À Larche, un bâtiment communal a été restauré et aménagé en centre de vacances adapté pour les personnes handicapées (accès élargis, couleurs vives

pour les déficients visuels). La réalisation a été labellisée Tourisme et handicap. D'autres équipements ont suivi dans le Parc national du Mercantour. "Nous avons aménagé deux sites d'héberge-

ment, à Faucon de Barcelonnette et Saint Pons qui accueillent des groupes de personnes handicapées", rappelle Julie Rey, chargée de mission au Service territoire de l'Ubaye-Verdon.

Parc national des Ecrins Une réserve très protégée

La réserve du Lauvitel : une réserve intégrale à vocation scientifique.



Situé dans les Alpes, au Nord-Est de Gap, le Parc national des Ecrins a un motif de fierté : la réserve intégrale du Lauvitel. Créée par la France en 1995, ce confetti alpin (à peine 800 hectares) est niché au fond d'un vallon de montagne difficile d'accès, sur les hauteurs de Bourg d'Oisans. C'est un espace interdit à l'homme, ou presque. Seuls des scientifiques peuvent y pénétrer. L'objectif est de laisser évoluer librement la nature sans qu'elle subisse le moindre impact humain. Des scientifiques « triés sur le volet » y mènent des recherches de pointe sur le patrimoine biologique, la dynamique naturelle des écosystèmes, le suivi des données physiques (climat par exemple). Le chantier majeur engagé dans la réserve intégrale du Lauvitel est un inventaire biologique généralisé qui vise à suivre la biodiversité sur le

long terme. « Les inventaires se concentrent souvent sur un petit nombre d'espèces, mammifères, plantes à fleur et passent à côté de groupes entiers. Nous avons décidé de nous pencher sur les coléoptères, mousses, araignées, micromammifères, champignons, mousses - lichens... Avec l'aide de spécialistes, nous suivons par exemple les

2500
espèces d'animaux
vertébrés

papillons de nuit, les campagnols de haute montagne », commente Richard Bonet, responsable du service scientifique du Parc. Il s'agit de travaux de bénédictin minutieux, étalés sur de très nombreuses années. L'activité scientifique du Parc ne se limite pas à la réserve intégrale. Dans son cœur (91 800 hectares), l'équipe scientifique, aidée de gardes-

moniteurs et de stagiaires, coopère avec de nombreuses équipes de chercheurs. L'un des programmes, intitulé les « sentinelles », regroupe sur l'arc alpin, trois Parcs (Ecrins, Mercantour, la Vanoise) et plusieurs réserves naturelles. Il s'agit de comprendre les interactions hommes - climat - nature, au travers d'observatoires sentinelles (alpages, lacs, refuges) qui recueillent de multiples données physiques et biologiques.

Le Parc n'en oublie pas, pour autant, sa vocation d'ouverture et d'accessibilité. « Avec les associations, nous organisons régulièrement des visites pour les publics malvoyants, les personnes handicapées moteur ou sourdes muettes. Nous avons développé des outils, une mallette sur les traces de la faune sauvage par exemple, mis à disposition dans les maisons de Parcs ou prêtés à des associations », mentionne Emmanuelle Brancas, référente handicap au Parc.



En route vers la fontaine de Voire, lieu mythique de la fondation de Marseille.

Parc national des Calanques La Fontaine de Voire

Le Parc, créé en 2012, a initié une politique d'ouverture aux populations locales et aux publics en situation de handicap.



Le Parc national des Calanques a une position peu banale puisqu'il jouxte la deuxième ville française, Marseille (860 000 habitants). « Nous sommes un Parc périurbain. Nous bénéficions d'une grosse fréquentation avec environ deux millions de visiteurs par an. », présente Juliette Grossmith, chargée de mission Éducation à l'environnement du Parc national des Calanques. « Dès notre première année, nous avons édité une brochure de présentation du patrimoine dont une version simplifiée pour les écoliers et les personnes en situation de handicap mental et visuel » poursuit-elle. La seconde action a consisté à aménager un parcours, la Fontaine de Voire, afin de le rendre accessible et attrayant pour tous les publics : familles, déficients visuels et intellectuels, handicapés moteur, etc. Le site se situe à deux pas du quartier de La Cayolle à Marseille. Autour de La Fontaine de Voire, lieu symbolique, reflet

des mythes et de l'histoire des Phocéens, le Parc national des Calanques a bâti un projet collectif réunissant un large ensemble d'acteurs (associations, écoles, radios locales, Maisons de quartiers), avec l'aide de mécènes (GMF, EDF) et en collaboration étroite avec l'association CPIE Côte Provençale. « Nous avons travaillé avec les élèves d'un établissement riverain, le collège du Roy d'Espagne et avec les habitants du quartier de La Cayolle (quartier déshérité de Marseille. NDLR). Ce sont eux qui racontent l'histoire de la Fontaine de Voire au travers de différents supports : livret pédagogique, enregistrements », explique Julie Frachon, responsable au CPIE

Côte Provençale. Le parcours est aussi devenu une référence en matière d'accessibilité aux personnes en situation de handicap. Le CPIE, en collaboration avec des associations spécialisées, a mis au point plusieurs outils : plans thermogonflés simplifiés, maquette en trois dimensions, guide pédagogique pour les déficients intellectuels... Régulièrement, de petits groupes, aidés d'accompagnateurs spécialisés, viennent expérimenter la « découverte assistée » de la Fontaine de Voire. D'ores et déjà, les instigateurs du projet ont commencé à capitaliser sur cette expérience. « Nous avons organisé en février dernier avec Tourisme et Handicap, le Forum Handi-Parc, soutenu par GMF, sur la question de l'accueil des publics en situation de handicap. Nous avons notamment évoqué les reprises du dispositif dans d'autres parcs. Nous travaillons sur un parcours à la Carrière du Loin, à La Ciotat », commente Juliette Grossmith. À l'évidence, la dynamique du partage est bien enclenchée.



« Nous avons décidé de nous pencher sur les coléoptères, mousses, araignées, micromammifères, champignons. Avec l'aide de spécialistes, nous suivons par exemple les campagnols de haute montagne », commente Richard Bonet.



Isabelle Dimarco et sa maquette 3D de la Fontaine de Voire.

Un partenariat sans cesse approfondi

GMF et les parcs nationaux de France collaborent depuis dix ans sur le thème de "la nature en partage".

Depuis dix ans, GMF et les parcs nationaux de France ont noué un solide partenariat qui n'a cessé de se renforcer au cours du temps. Cette alliance s'est fondée sur un ensemble de valeurs communes, respect de l'autre, ouverture, solidarité. Environ 80 projets et actions concrètes ont pu être réalisés grâce à ce rapprochement. Les premières conventions ont eu pour préoccupation centrale de faciliter l'accès des parcs au plus grand nombre : familles, enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap. Ainsi, a-t-on assisté au fil des ans à l'aménagement de sentiers et

de parcours adaptés pour les personnes à mobilité réduite, les personnes malvoyantes... Des outils pédagogiques et techniques ont été créés et mis à disposition pour faciliter la découverte des parcs et de la nature. À l'entrée des sites, les parcs, avec l'aide de GMF, ont rénové des maisons de parcs spécialement aménagées et labellisées Tourisme et Handicap. L'ouverture des parcs, c'est aussi l'accès encouragé à toutes les catégories sociales, en particulier les personnes venant de milieux ou de quartiers plus défavorisés. Plusieurs initiatives ont permis la conception d'outils pédagogiques facilitant la

connaissance de la nature, la diffusion des informations scientifiques auprès du plus grand nombre. Souvent, ces réalisations sont rendues possibles grâce à des coopérations étroites avec des associations engagées sur le terrain. L'accessibilité sociale aux territoires a pris également une autre forme. Depuis le vote de la loi du 10 mars 2010, les parcs favorisent l'accueil de jeunes gens de 16 à 25 ans dans le cadre de leur service civique. Ils se forment à diverses missions d'éducation à l'environnement, d'accueil et d'animation, d'accompagnement des visiteurs, voire des missions à caractère



Initiative citoyenne en faveur du handicap (ci-dessus). Opération biodiversité en faveur de la loutre géante d'Amazonie (ci-dessous).



scientifique (inventaire de la faune et de la flore...). À Port-Cros, en Vanoise, dans les Ecrins, les Pyrénées ou le Mercantour, on peut croiser des jeunes, qui, aux côtés des

gardes-moniteurs, informent et sensibilisent les visiteurs. De telles initiatives, encouragées par GMF, vont dans le sens d'une meilleure insertion professionnelle, du par-

tage des connaissances et des richesses naturelles et culturelles des parcs.

L'un des volets récents du partenariat entre GMF et les parcs nationaux, est le soutien de projets visant à mieux connaître la biodiversité et à la protéger. Certaines actions ont été très médiatisées, telle la réintroduction du bouquetin ibérique dans les Pyrénées. D'autres sont davantage connues des scientifiques, tels ces dispositifs de suivi d'espèces-clés : loutres géantes d'Amazonie, suivi des puffins Yelkouan à Port-Cros. Le volet biodiversité prend une importance accrue au moment où les parcs nationaux de France, désormais rattachés à l'Agence française pour la biodiversité, jouent un rôle encore plus stratégique dans la préservation de la flore et de la faune. Pour être efficace, ces actions exigent du temps et de la continuité. C'est l'une des raisons pour lesquelles GMF a souhaité engager ce partenariat sur le long terme et se félicite de la mise en place d'une nouvelle convention-cadre sur la période 2018-2020.

De jeunes civils dans les parcs nationaux

Depuis 2010, les jeunes ont la possibilité d'effectuer un service civique dans les parcs. GMF soutient le dispositif.

Depuis une petite dizaine d'années, les jeunes français(es) de 16 à 25 ans se voient offrir une sympathique opportunité : effectuer pendant six à douze mois une mission reconnue prioritaire pour la nation dans une association, une ONG, une collectivité territoriale, en France ou à l'international. Engagés dans une politique d'ouverture et de partage du patrimoine, les parcs nationaux

étaient idéalement placés pour accueillir le service civique. Port-Cros, la Vanoise, les Ecrins, les Pyrénées, le Mercantour... une volée de parcs est désormais familière de l'intégration des jeunes en service civique. Ces derniers trouvent rapidement à s'occuper : animations nature, accompagnement de sorties scolaires, tenue des "Points rencontre" pour informer les touristes, participation à des événements... Le sens du contact des jeunes volontaires est largement mis à contribution. Il arrive aussi que ces jeunes gens accompagnent les gardes dans leurs missions de surveillance et de prévention, ou leurs opérations de suivi et d'inventaire de la faune et de la flore. Pour certains jeunes, le service civique dans un parc est un jalon bienvenu vers le monde du travail. Ainsi, le Parc national des Pyrénées, en accord avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, propose aux jeunes une formation diplômante d'accompagnateur (trice) en moyenne montagne, en alternance avec leur présence en service civique dans le Parc. Ils reçoivent un petit revenu, "indemnité" abondée par GMF qui soutient le dispositif. Ouverture, partage, insertion, solidarité... telles sont les valeurs portées par ce type d'initiative.



Un garde-moniteur de la Vanoise exposant la topographie à Jessica BUCZEK (service civique). Vallon de Pelouse.



3 QUESTIONS À FLORENCE VERDIER

Directrice-adjointe du Parc national de Port-Cros

Des projets d'accessibilité

Le partenariat avec GMF fête ses dix ans. Que trouvez-vous de marquant dans cette coopération ?

Grâce à ce partenariat, les parcs nationaux de France ont pu développer de nombreux projets en matière d'accessibilité, en particulier des publics en situation de handicap, avant même l'adoption de certaines obligations réglementaires. Nos agents se sont fortement impliqués dans ces actions. Par exemple, en suivant ou en mettant au point des formations spécifiques. Telle cette formation à la découverte des oiseaux pour les personnes aveugles.

Certains projets soutenus par GMF sont-ils porteurs de la valeur "solidarité" ?

La notion de solidarité est très présente dans les pro-

jets d'aide au service civique, aux contrats aidés, à l'insertion... Sur l'île de Porquerolles, nous avons mis à disposition de « l'association

"L'accessibilité, en particulier, des publics en situation de handicap."

Copains » un espace de 19 hectares qui abrite une collection variétale riche d'arbres fruitiers (figuiers, amandiers, oliviers...) et permet à des personnes éloignées de l'emploi de bénéficier d'une formation à l'arboriculture et à l'agroécologie.

Comment va évoluer la coopération GMF-parcs nationaux de France ?

Un nouvel axe de projets émerge autour de la

prévention des risques naturels, écologiques, climatiques, risques auxquels sont exposés les parcs et tout l'environnement en général. Dans des parcs tels que celui de Port-Cros ou des Calanques, nous sommes peut-être davantage sous la menace d'événements climatiques tels que la sécheresse qui aggrave le risque d'incendies.

Avec GMF, nous souhaitons mettre en place des dispositifs de sensibilisation des citoyens aux risques. Il s'agit de faire prendre conscience de la richesse et de la fragilité des espaces naturels, de la responsabilité individuelle en matière de prévention et de l'importance cruciale d'un comportement adapté.



3 QUESTIONS À ESPERANZA DUVAL

Responsable RSE GMF-Covéa

Respect et solidarité

Sur quelle base s'est fondé le partenariat GMF-parcs nationaux de France ?

Initié il y a dix ans, ce partenariat s'est instauré autour des valeurs communes de respect et de solidarité. Une solidarité à prendre au sens large, sur le plan territorial, environnemental, social, intergénérationnel... qui résume bien la nature en partage.

En dix ans, ce partenariat a-t-il évolué ?

On peut distinguer trois grandes étapes. Le volet initial du partenariat était très focalisé sur l'accessibilité des parcs à l'ensemble des publics : les familles, les personnes âgées, les enfants, les personnes en situation de handicap... Accessibilité aux parcs, accès aux savoirs, à la

connaissance de la nature pour tous les publics, y compris des personnes de milieux ou quartiers défavorisés. Dans un second temps en 2011,

"La notion de partage est au cœur de notre engagement."

nous avons aussi encouragé le service civique dans les parcs, ce qui était un moyen de soutenir l'insertion professionnelle des jeunes. La troisième phase est maintenant une période d'approfondissement du partenariat, avec en complément de l'accessibilité et du service civique le soutien d'actions en faveur de la biodiversité. Outre celui

apporté à ces projets, GMF va contribuer à la prévention en matière de protection de la biodiversité.

GMF vient de signer une nouvelle convention de partenariat avec les parcs nationaux de France. La dynamique du partenariat continue ?

Pour GMF, l'important est de s'associer sur le long terme, de réaffirmer son engagement et sa fidélité aux parcs. La notion de partage reste au cœur de notre engagement. La mutualisation des actions entre les différents parcs et entre les parcs et les autres espaces protégés de l'Agence française pour la biodiversité nous intéresse également.

GMF œuvre pour la nature

Avec les parcs nationaux de France, GMF souhaite accentuer son soutien aux actions en faveur de la biodiversité.

En août 2016, la France s'est engagée dans la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages. La préservation de la diversité des espèces végétales, animales et des milieux naturels, est désormais une priorité nationale et même planétaire. Via le partenariat avec les parcs, GMF soutient, elle aussi, ce combat. La réintroduction du bouquetin ibérique dans les Pyrénées françaises en est, à ce jour, un des plus beaux exemples. GMF apporte sa participation à d'autres initiatives de ce type, comme la réintroduction du lamantin des Antilles, une espèce menacée dans le monde. Ce doux mammifère herbivore de 500 kg a disparu depuis le début du XX^e siècle en Guadeloupe. Le Parc national de la Guadeloupe mène depuis une dizaine d'années un projet de réintroduction

du lamantin dans les eaux du Grand-Cul-de-Sac Marin. Soutenu par la Commission européenne, le projet baptisé Life Sirenia, est essentiel pour recoloniser les Petites Antilles et renforcer la présence du lamantin dans ces eaux. Début août 2016, deux lamantins mâles de cinq et six ans sont arrivés en provenance d'un zoo de Singapour, donateur des deux mammifères. Ils ont été plongés dans un bassin spécialement conçu pour l'acclimatation, à Blachon, au nord de Basse-Terre. Malheureusement, l'un des deux est décédé deux mois plus tard. Le projet vient d'être repensé et réorienté sur des animaux nés en milieu semi-naturel. À terme, une quinzaine de lamantins sont attendus dans les eaux du Parc. D'autres projets d'encouragement à la biodiversité sont soutenus par GMF. Tel celui

de protection des sites de reproduction et/ou d'hibernation de chauves-souris dans le Parc national du Mercantour, ou ce kit de communication sur le Pétrel noir de Bourbon et le Pétrel de Barau, deux espèces d'oiseaux pour lesquels le Parc national de La Réunion a lancé un programme de sensibilisation auprès du grand public dans le cadre du projet européen LIFE+. Ou encore, le projet d'inventaire généralisé de la réserve intégrale de Lauvitel, dans le Parc national des Ecrins (voir article page 5). Centré sur des groupes d'espèces telles que coléoptères, champignons, mousses, araignées..., le projet a permis de découvrir une nouvelle espèce de champignon : Galeirina hygrophila. Tous ces projets s'inscrivent dans la durée. Tout comme le mécénat de GMF.

Handicap : le bon exemple des maisons de parcs

En matière d'aménagements pour les personnes en situation de handicap, les maisons de parcs se modernisent avec le soutien de GMF.

Par son engagement, GMF a aidé à l'aménagement de nombreuses maisons de parcs, dans le Parc national de La Réunion, ceux des Pyrénées, des Ecrins, de la Vanoise... Cela commence souvent par des places réservées sur le parking, l'implantation de rampes roulantes à faible pente. Avant même de pénétrer dans les maisons, les personnes malvoyantes peuvent consulter des plans tactiles pour se repérer. À l'intérieur, on retrouve le plus souvent la panoplie des équipements facilitant la vie des visiteurs en situation de handicap : maquettes tac-

tiles, bandes podotactiles, boucles à induction magnétique pour malentendants, rampes d'accès...

Au-delà des maisons de Parcs, le soutien de GMF a permis de faire des travaux de réfection de refuges. Dans le Parc national de la Vanoise, le refuge de Rosuel a adapté une chambre, les sanitaires et la salle de bains pour les personnes à mobilité réduite. Une chambre a aussi été équipée d'une alarme incendie lumineuse pour prendre en compte le handicap auditif.

Les efforts d'accessibilité ont porté également sur les sentiers de découverte. Plusieurs parcs ont ouvert des tronçons à faible pente pour les fauteuils roulants. Le refuge du Bois dans le Parc national de la Vanoise propose une boucle depuis le hameau du bois jusqu'à celui de Friburge : environ 2 heures de balade sans dénivelé. Les parcs ont installé des panneaux d'information en braille ou en relief, organisent des prêts de matériel spécifique (audioguides, joëlette, fauteuils tous chemins...). À Port-Cros, grâce à un fauteuil Tiralo, une personne handicapée motrice peut accéder à la mer et se baigner!



Le refuge de Rosuel, un des quatre refuges-portes du Parc national de la Vanoise.



Préserver les espèces menacées : le lamantin des Antilles, les chauves-souris (Mercantour), le pétrel noir de Bourbon et le pétrel de Barau (La Réunion).

© JAMES - J. BLANC - PARC NATIONAL DU MERCANTOUR - M. RIETHMULLER / LIFE+ PÉTRILS

GMF s'engage aux côtés des agents de la Fonction publique et de tous ceux qui sont au service des citoyens. GMF soutient ainsi plusieurs Prix qui récompensent des initiatives visant à améliorer la qualité du Service public.

LES PRIX TERRITORIAUX LA GAZETTE-GMF

Les Prix Territoriaux La Gazette-GMF récompensent des établissements de la Fonction publique territoriale qui améliorent le Service public local et le rendent plus efficace.



Plus d'efficacité des services, des liens renforcés entre services publics et usagers. Tels doivent être les résultats

des projets pour être récompensés par les Prix Territoriaux La Gazette-GMF créés en 2000.

Sont pris en compte l'innovation, l'amélioration du fonctionnement des services, la diversité des partenaires et métiers impliqués, le caractère reproductible de la démarche... Le caractère collectif de la démarche (plusieurs métiers

et services doivent être impliqués) est une condition impérative. Autre exigence, l'action présentée au jury doit

être mise en place et avoir fait l'objet d'une mesure d'impact. En novembre 2017, s'est tenue à Lyon la remise des prix de la 17ème édition des Prix Territoriaux. Le "Coup de cœur du jury 2016" a été attribué au Conseil départemental de l'Isère pour le projet "3 étoiles solidaires" en faveur des personnes démunies. Le Conseil départemental a monté un circuit de distribution alimentaire entre La Banque alimentaire de l'Isère et un collège de l'agglomération de Grenoble, les Seyssins.

Pour plus de renseignements :
www.gmf.fr/prix-territoriaux

GMF-UNAPEI

pour une société inclusive

GMF, partenaire historique de l'Unapei, soutient des actions en faveur des personnes handicapées mentales.

L'Unapei (Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés) est la première fédération de représentation et de défense des intérêts des personnes en situation de handicap et de leurs familles. Créée en 1960, elle rassemble 550 associations, 55 000 familles adhérentes, des parents, amis, bénévoles... tous

Pour plus de renseignements :

www.gmf.fr/qui-sommes-nous/responsabilite-societale/unapei



PRIX HÉLIOSCOPE-GMF

l'esprit d'équipe et d'innovation

Le Prix Hélioscope-GMF distingue des équipes hospitalières qui innovent en faveur des patients et de leur entourage.

L'une des marques distinctives des services hospitaliers, c'est le sens du travail en équipe. Prendre en charge et soigner un malade suppose une longue chaîne de compétences et de services, de la cohésion, de l'organisation et de multiples qualités des personnes et des équipes. Pour encourager l'innovation et les bonnes pratiques, GMF a créé le Prix Hélioscope. Il distingue les équipes hospitalières qui ont

réussi à rendre meilleur les services aux malades et à leur entourage, par des projets favorisant le décloisonnement et la coopération entre équipes et services hospitaliers.

Le Prix Hélioscope-GMF s'inscrit dans la mission de la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France qui œuvre depuis 1989 à améliorer la qualité de vie des personnes hospitalisées. Partout en France, des équipes coopèrent et réfléchissent aux moyens de perfectionner les soins à l'hôpital, les aménagements divers, l'organisation... Les projets sélectionnés dans

le cadre du Prix Hélioscope sont le résultat d'une réflexion commune autour du patient, à l'hôpital ou à domicile, des moyens



nécessaires pour apporter confort et bien-être au quotidien. Musicothérapie pour les personnes âgées,

course de patients polyhandicapés, suivi de la douleur, prise en charge d'adolescents en difficulté...

les domaines abordés sont très diversifiés.

Pour plus de renseignements :
www.gmf.fr/helioscope

Des jeunes ayant choisi une carrière dans "le public", motivés et porteurs de valeurs humaines. Tel est le profil type des nominés du Challenge GMF des Écoles.

Embrasser une carrière dans la Fonction publique, c'est nécessairement adhérer à un ensemble de valeurs communes au service public et portées par les écoles du service

CHALLENGE GMF DES ÉCOLES

training pour jeunes motivés



public : sens de l'engagement, responsabilité, citoyenneté, ouverture aux autres...

Le Challenge GMF des

Écoles permet de faire connaître les écoles du service public et les métiers auxquels elles préparent.

Ce défi ludique et créatif

incite les étudiants à montrer leurs motivations à s'engager pour défendre la bannière de leur école. Après l'inscription au Challenge des Écoles, ils choisissent entre deux catégories : l'épreuve "Cœur" où se défend un projet solidaire et humanitaire ; l'épreuve "Mission" qui vise à valoriser une école et ses métiers.

Pour plus de renseignements :
www.gmf.fr/challenge



CONCOURS PHOTO GMF

Dans le cadre des 10 ans de son partenariat avec les PNF, GMF organise un **concours des plus belles photos des parcs nationaux**. Chaque mois, du 15 mai au 30 octobre 2018, proposez vos meilleurs clichés et tentez de remporter de nombreux cadeaux !
Rendez-vous sur www.gmf.fr/pnf



Votre agence GMF la plus proche



GMF en ligne
0 970 809 809
(numéro non surtaxé)



Rendez vous sur gmf.fr ou téléchargez votre appli GMF Mobile pour gérer vos contrats en ligne



Suivez @ConseillerGMF
Nous vous répondons de lundi au vendredi, de 9h30 à 18h

Document imprimé sur papier 100 % recyclé. Ce numéro est intégralement imprimé sur du véritable papier recyclé. C'est-à-dire que les papiers récupérés, issus essentiellement de la collecte sélective auprès des ménages (magazines, journaux, chéquiers, livres, etc.) sont désencrés et blanchis sans chlore. Ce sont environ 3 364 kg de papier recyclé qui sont utilisées pour la réalisation de ce document. Par ce geste, nous évitons la mise en décharge ou l'incinération de déchets. De plus nous contribuons, d'une part à limiter la consommation des ressources naturelles et, d'autre part à diminuer de façon importante les rejets dans l'eau et dans l'air.

GMF et Vous est édité par LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés. Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Paris 775691140 - Siège social : 148 rue Anatole France 92597 Levallois-Perret Cedex et ses filiales GMF Assurances et La Sauvegarde. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9. ASSURANCES MUTUELLES DE FRANCE. Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Nanterre 323 562 678 - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France, 92300 Levallois-Perret. Adresse postale : 45930 Orléans cedex 9.

Directeur Général : Édouard Vieillefond - Directeur de la publication : Thierry Derez - Directrice de la rédaction : Julie-Alexandra Bertolino - Rédactrice en chef : Valérie Lambin - Rédactrice en chef Adjoint : Daba Guissé - Rédaction : Eric Allermoz - Conception et réalisation : J. Hin et B. Duran - Photogravure : RVB Éditions - Impression : IMAYE - ISSN : 0154-01730 - Dépôt légal : avril 2018